



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Ville de Royat-Maintenance ascenseur panoramique-AFEO

Le Maire de Royat,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-1, L 52112, L 2122-22 et L 2122-23.

VU le Code de la commande publique, et notamment ses articles R2100-1 à R3381-4, applicable à compter du 01/04/2019 concernant la passation des marchés publics,

VU le décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et avances,

VU la Délibération du Conseil municipal D2020-076 en date du 02/12/2020 donnant délégation à M. le Maire d'un certain nombre de compétences,

VU la délibération du Conseil municipal n° D2024-027 en date du 10/04/2024 portant approbation du budget primitif 2023,

VU la proposition de l'entreprise AFEO, en date du 05/04/2024,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir la maintenance de l'ascenseur panoramique de la ville de Royat,

CONSIDERANT que cette dépense est inscrite au budget primitif 2024 du budget principal de Royat, en date du 10/04/2024,

DECIDE

<u>Article 1</u>: L'entreprise AFEO sise 216 avenue Jean Mermoz 63100 Clermont-Ferrand, est retenue pour effectuer la maintenance de l'ascenseur panoramique de la ville de Royat pour une durée de 1 an à compter du 01/09/2023_pour un montant total HT de 1 210,00 € soit 1 452,00 TTC comprenant :

La maintenance : 950,00€ HT
 Intervention 7/7 : 140,00 € HT
 Abonnement GSM : 120,00 € HT

<u>Article 2</u>: Les caractéristiques et le devis sur les bases précitées sont annexés à la présente décision.

<u>Article 3</u>: Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <u>www.telerecours.fr</u>.

Article 4 : Ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Trésorier Principal Clermont Métropole
- L'entreprise AFEO
- M. le Directeur Général des Services pour exécution.

Fait à Royat, le 17/05/2024 Le Maire, Marcel ALEDO



CONTRAT DE MAINTENANCE ASCENSEURS

(Selon décret 2012-674 et arrêté du 7 mai 2012)

Proposition du :

30/08/2023

Adresse de l'installation :

Ascenseur Panoramique

Rue de la Grotte 63130 Royat

Entre les soussignés :

Ascenseur Panoramique C/O Mairie de Royat 46 Bd Barrieu 63130 Royat

Représenté par :

Madame Dumont

Ci-dessus dénommé le client :

D'une part,

Et la société :

AFEO auvergne 216 Av Jean Mermoz

63100 Clmermont Fd

Représentée par :

Christophe Pierre 06.20.68.31.88 c.pierre@afeo.fr

D'autre part,



C'est avec plaisir que nous vous faisons parvenir notre meilleure offre de contrat de maintenance, naturellement conforme aux reglementation en vigueurs.

Cette offre est basée sur un savoir faire, SERVICE FRANCAIS, reconnu au travers d'une entreprise locale basée dans la ZI du Brezet de clermont Fd.

La notion de qualité de service, de proximité client ainsi qu'une totale transparence reste la priorité de notre PME, le tout dans un but de satisfaire au mieux nos clients.

Christophe PIERRE Directeur Associé AFEO Auvergne



CONTRAT D'ENTRETIEN MINIMAL SAE II

Selon décret 2012-674 et arrêté du 7 mai 2012

Ascenseur Panoramique C/O Mairie de Royat 46 Bd Barrieu 63130 Royat

Adresse de l'installation Ascenseur Panoramique Rue de la Grotte 63130 Royat

Contrat n°:

CT0029

Intitulé	CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES	PRIX HT	Taux de TVA	Inclus au contrat	PRIX ANNUE TOTAL HT*
Descriptif Ascenseur 1 :	AFA22289Ascenseur hydraulique; 630 kg; 0,7m/s; 2 nvx	950,00 €	20%	Х	950,00 €
Base :	Intervention 5j/7 de 8h à 12h et 14h à 18h	Inclus		×	0
	Accompagnement du contrôleur technique	50 € Offert	20%	×	0
	Envoi des rapports par mails automatiques	50 € Offert	20%	×	0
Option(s):	Intervention 7j/7 - de 8h à 12h et de 14h à 20h	140 €	20%	×	140
	Abonnement GSM M2M multi-opérateurs avec communications illimités	120 €	20%	×	120
	MONTANT A REPORTER EN EUROS				1 210,00
	Montant TVA: 10%				- 6
	Montant TVA: 20%				242,00 €
·	Montant Total TTC				1 452,00 €

'sous réserve de la TVA en vigueur au moment de la signature du contrat





Adresse de l'installation Ascenseur Panoramique

CONTRAT D'ENTRETIEN MINIMAL SAE II

Selon décret 2012-674 et arrêté du 7 mai 2012

Rue de la Grotte 63130 Royat Contrat n°: CT0029 CONDITIONS PARTICULIERES FACTURATION : Par trimestre à échoir. REGLEMENT : 30 jours fin de mois. RÉVISION . au 1er janvier (voir conditions générales) Formule de révision : Po x (0.700*(ICHTTS1) + 0.300*(BT48)) BASE : indices connus au 1er janvier de l'année d'édition du contrat DÉPART DE L'ABONNEMENT : 01/09/2023 DÉPART DE LA FACTURATION : DURÉE DU CONTRAT : 1 (un) an à compter de la date de départ de l'abonnement. RENOUVELLEMENT: Par bon de commande pour une période d'un an. DÉPANNAGE : Intervention 7j/7 - de 8h à 12h et de 14h à 20h Délai d'intervention : 4 heures

MODE DE PAIEMENT: PAR VIREMENT PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

CONTACT ADRESSE EMAIL:

GESTIONNAIRE: FACTURATION:

CONSEIL SYNDICAL (pour envoie des rapports automatiquement par mail):

AUTRES:

LE CLIENT SOUSCRIPTEUR Le :

DÉSINCARCÉRATION :

(cachet et signature précédés de la mention "lu et approuvé")

BON POUR ACCORD

Pour : AFEO auvergne Christophe Pierre Le : 30/08/2023

7 jours sur 7 y compris jours fériés, 24h/24 Délai d'intervention : 1 heure

Validité de l'offre : 6 mois

of avr. 2024 faire

Annexe 1 Pièces remplacées selon le type contrat (Minimal/Etendu)

	MINIMAL	ETENDU
CABINE	Boutons de commande avec leur signalisation lumineuse et sonore Paumelles de porte Contacts de porte Ferme porte automatique de porte battante Coulisseaux de cabine avec ses garnitures Galets de suspension et contacts de porte Interface usagers d'appel des secours avec signalisations lumineuses et hautparleur (micro compris) Dispositif mécanique de réouverture de portes Eclairage cabine Eclairage de secours en cabine	- Trappe de secours - Câblage électrique ou électronique Lisse électronique de sécurité - Moteur d'opérateur de porte - Boîtier commande de porte (Circuit de commande) - Courroie d'entraînement (moteur) - Courroie/chaîne d'entraînement (panneaux) - Patins de guidage - Pince de déverrouillage - Rails de portes - Seuil de sécurité - Parachute - Garde pied mobile - Commande inspection / boutons stops - Impulseurs, bistables, cellules - Système de mesure de la charge cabine
PALIERS	Ferme porte automatique de porte battante - Serrures - Contacts de porte - Paumelles de porte - Galets de suspensions - Patins de guidage de porte - Boutons d'appel avec leur signalisation lumineuse - Contre-poids ou ressort de fermeture des portes palières	- Signalétique de position et de direction - Signalisation sonore (gong) - Dispositif de manœuvre pompier - Câbles ou courroie d'entraînement des portes automatiques - Dispositif de déverrouillage manuel - Dispositif contre le déverrouillage illicite
GAINE	MINIMAL - Coulisseaux du contre-poids	- Câbles de traction et attaches - Câbles de limiteur de vitesse - Câbles de limiteur de vitesse - Câbles de compensation - Câbles, rubans, chaîne entraînement du sélecteur - Câble souple pendentif - Impulseurs / Orienteurs Systèmes de fin de course inspection - Boîtes hors course - Boîte orienteur de sélecteur - Poulies de renvoi - Joint tête de piston – hydraulique - Dispositif anti-dérive (taquet) – hydraulique - Amortisseurs et huile amortisseurs - Poulie tendeuse du limiteur et contacts - Boutons d'arrêts - Boutons d'éclairage gaine et prises de courant

	MINIMAL	ETENDU
2.1	- Balais du moteur	- Distributeur
	- Tous fusibles	- Groupe moto pompe
	- Eclairage normal et de secours	- Filtre
		- Electrovanne et joints
		- Pompe manuelles
		- Refroidisseurs ou résistances
		Réducteur
		Arbre à vis et arbre lent du treuil
		- Etanchéité du treuil
		- Frein du treuil
		- Coupleur centrifuge
		Le moteur
		- Roulement / palier
		- Rotor et stator
		- Bobinage
H		- Coussinets Condensateurs de démarrage
MACHINERIE		- Ventilateurs
É		- Sondes thermiques
ACI		Manœuvre
₹		- Alimentation
		- Fusibles
		- Transformateurs
		- Redresseurs
		- Condensateurs / Bobines
		- Contacteur
		- Relais
		 Relais temporisé
		 Circuits électroniques
		Limiteur de vitesse
		- Contact
		- Galet
		- Dispositif
		- Limiteur pour vitesse excessive en montée
		Le sélecteur
		- Basculeur
		- micro contact

Les prestations « ETENDU » viennent en complément des prestations « MINIMAL »

Annexe 2 Opérations de maintenance

	riques et hydrauliques)		
Opérations minimales d'entretien	Période maximum de 6 semaines	Fréquence minimale	Fréquence minimal
Liste des pièces ou mécanismes à vérifier		semestrielle	
Cuvette, toit de cabine, local des machines (propreté, éclairage)		x	
Anti-rebond et contact (1)			X
Amortisseurs Moteur d'entraînement et convertisseur ou			X
générateur ou pompe hydraulique		X	
Réducteur Poulie de traction		X	x
Frein		X	
Armoire de commande		X	
Limiteurs de vitesse (cabine et contre- poids) et poulie de tension (1)			X
Poulies de déflection / renvoi / mouflage			x
Guides cabines et contre-poids / vérin		X	
Coulisseaux ou galets cabine et contre- poids : vérin		X	
Câblage électrique Cabine	X		X
arachute et/ou moyen de protection contre	A		
es mouvements incontrôlés de la cabine en			
montée ou tout autre dispositif antichute soupape rupture, réducteur de débit pour			x
ascenseurs hydraulique)			
Câbles ou chaînes de suspension et leurs extrémités		X	
Baies palières	X	X	
Vérification de l'efficacité des verrouillages et contacts de fermeture		x	
Vérification course, guidage et jeux		x	
Vérification câble, chaîne ou courroie			
et lubrification 4. Vérification mécanismes de	x		
déverrouillage de secours 5. Dispositif limitant les possibilités	-		
d'actes de vandalisme			
Porte de cabine 1. Vérification de l'efficacité des	X	X	
verrouillages et contacts de fermeture		X	
Vérification course, guidage et jeux		X	
Vérification câble, chaîne ou courroie et lubrification			
Vérification mécanismes de déverrouillage de secours	x		
Vérification efficacité du dispositif de réouverture			
Palier : précision d'arrêt et de nivelage	X		
Dispositif hors course de sécurité			X
Limiteur de temps de fonctionnement du moteur			х
Dispositif électrique de sécurité		x	
Vérification du fonctionnement		x	
2. Vérification de la chaîne de sécurité		x	
Vérification des fusibles Dienocitife de demande de secoure	v		
Dispositifs de demande de secours Commandes et indicateurs aux paliers	X X		—
Eclairage de la gaine		X	
Cuve hydraulique (niveau, fuite)	X		
Vérin hydraulique Canalisations hydrauliques			X
Dispositif antidérive		X	
Bloc de commande		X	
Pompe à main/soupape de descente à commande manuelle			X
Limiteur de pression		X	
(1) Hors câbles, il faut dissocier les câbles de l'organe fonctionnel auquel ils peuvent			